

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 14 JANVIER 2025 À
19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE
MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENT.ES :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur François McKinnon	Conseiller

ÉTAIENT ABSENT.ES :

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Lyne Hounsell	Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.ES :

Annick Latreille	Directrice générale p.i.
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. Administrative
Denis Landry	Greffier-trésorier

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h07.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**3. RÉSOLUTION N° 2025-001
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
SÉANCE DU 14 JANVIER 2025 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉSOLUTION N° 2025-002
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03
DÉCEMBRE 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2024 tel que rédigé.

**5. RÉSOLUTION N° 2025-003
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
18 DÉCEMBRE 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 tel que rédigé.

**6. RÉSOLUTION N° 2025-004
RÈGLEMENT DE TAXATION N° R 2025-001 : AVIS DE
MOTION**

Avis est donné par la conseillère Renée Lapierre que la Municipalité de Natashquan prendra en considération, pour adoption dans une séance ultérieure, le règlement n° R 2024-001 relatif à la taxation municipale pour l'année 2025.

**7. RÉSOLUTION N° 2025-005
PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION N° R 2025-001 :
DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

QUE le projet de règlement n° R 2025-001 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2025 soit déposé tel que libellé.

**8. RÉSOLUTION N° 2025-006
PERSONNEL MUNICIPAL ET AÉROPORTUAIRE /
INDEXATION SALARIALE / EXERCICE FINANCIER 2025:
AUTORISATION**

ATTENDU l'indexation salariale annuelle prévue aux contrats du personnel municipal et aéroportuaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

DE décréter une hausse de 2 % de la rémunération octroyée au personnel permanent municipal et au personnel permanent et saisonnier aéroportuaire, rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

**9. RÉSOLUTION N° 2025-007
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° R 2024-006 POUR L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DE LA BRASSERIE LA MOUCHE : ADOPTION**

ATTENDU que la Municipalité cherche à se doter d'un immeuble dédié aux travaux publics ainsi qu'à l'établissement d'un service de sécurité incendie;

ATTENDU le souhait des membres du conseil d'entreprendre des démarches afin de valider le financement requis pour l'acquisition de l'immeuble;

ATTENDU la consultation publique tenue le 09 janvier 2025 en vue d'informer les citoyens concernant ledit règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE le second projet de règlement d'emprunt n° R 2024-006, pour l'acquisition de l'immeuble de la Brasserie La Mouche, soit adopté par les membres du conseil tel que libellé, sans changement.

**10. RÉSOLUTION N° 2025-008
DEMANDE DE SOUTIEN / CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MINGANIE : AUTORISATION**

ATTENDU que le Centre d'Action Bénévole de la Minganie offre différents services dont la population de Natashquan peut bénéficier, notamment le Frigo Communautaire de Natashquan et un service de popotte roulante destiné aux citoyens de 60 ans et plus et pour les personnes en convalescence;

ATTENDU que la Municipalité consent à soutenir ce type d'initiatives régionales mises en place pour le bien-être des communautés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

DE verser une contribution au montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) au Centre d'Action Bénévole de la Minganie.

11. RÉSOLUTION N° 2025-009
ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE / CONTRIBUTION FINANCIÈRE / ALBUM DE FINISSANTS : AUTORISATION

ATTENDU que la Municipalité tient à encourager les étudiant.es du cinquième secondaire qui élaboreront dans les prochains mois leur album de finissants 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

DE réserver un espace publicitaire dans l'album des finissants 2024-2025 au montant de cent dollars (100,00 \$) en guise de soutien financier.

12. RÉSOLUTION N° 2025-010
NOUVELLE POLITIQUE DE LOCATION DES SALLES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL : ADOPTION

ATTENDU que la Municipalité veut simplifier et clarifier sa politique de location des salles de l'édifice municipal tout en facilitant l'accès aux contribuables du village de Natashquan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D', telle que rédigée, la nouvelle politique de location des salles de l'édifice municipal.

13. RÉSOLUTION N° 2025-011
CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN / ACHAT D'UNE CARTE DE MEMBRE : AUTORISATION

ATTENDU que la Municipalité de Natashquan s'est engagée par le passé à offrir une contribution annuelle à la Corporation du Port régional de Natashquan pour soutenir leur démarche;

ATTENDU qu'en remplacement d'une contribution annuelle, la Corporation du Port régional de Natashquan offre dorénavant la possibilité de devenir membre par l'acquisition d'une carte annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal confirme son adhésion à la Corporation du Port régional de Natashquan en autorisant l'administration municipale à procéder à l'achat d'une carte de membre au montant de cent dollars (100,00\$) pour l'année 2025.

**14. RÉSOLUTION N° 2025-012
CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN /
NOMINATION D'UN MEMBRE : AUTORISATION**

ATTENDU le poste réservé à un représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration de l'organisme Corporation du Port régional de Natashquan;

ATTENDU qu'il est demandé que ce poste soit pourvu par un.e conseiller.ère du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

DE nommer le conseiller François McKinnon, en tant que membre du c.a. de la Corporation du Port régional de Natashquan, lequel, en cas d'absence, sera remplacé par le maire, monsieur Henri Wapistan.

**15. RÉSOLUTION N° 2025-013
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE
L'ENTREPRISE « TETRA TECH QI INC. : AUTORISATION**

ATTENDU la demande faite par l'administration municipale à l'entreprise « Tetra Tech QI Inc. » afin d'obtenir une offre de services professionnels en vue d'un accompagnement dans la gestion voulue optimale de ses installations de production d'eau potable;

ATTENDU qu'il y a lieu, à la suite des travaux effectués à l'automne 2024, de poursuivre la mise à niveau des infrastructures d'eau potable et de mettre en place une planification des priorités, notamment concernant les travaux prévus à court et moyen terme;

ATTENDU la nécessité de transmettre au début de 2025 une programmation dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à accepter la proposition de l'entreprise « Tetra Tech QI Inc. » au montant de neuf mille sept cents dollars (9 700 \$, avant taxes).

16. RÉSOLUTION N° 2025-014

CHARGEUR / ACHAT D'ÉQUIPEMENT : AUTORISATION

ATTENDU les réparations requises sur le chargeur John Deere afin de pouvoir assurer notamment l'entretien hivernal des rues et allées municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D'entériner l'achat des pièces mécaniques effectué auprès de l'entreprise « Brandt Tractor » au montant de neuf cent soixante-dix-huit dollars et quinze sous (978,15\$, avant taxes), facture du 13 décembre 2024;

D'accepter la soumission reçue pour l'achat d'une pompe à eau, accessoires inclus, au montant de trois mille six cent trente-huit dollars et quatre-vingt-quinze sous (3 638,95\$, avant taxes).

17. RÉSOLUTION N° 2025-015

RÉCLAMATIONS TPS-TVQ / RÉGULARISATION ET AJUSTEMENT / LETTRE D'ENGAGEMENT FIRME MNP : AUTORISATION

ATTENDU qu'il y a lieu d'être accompagné dans la réclamation des crédits de taxes sur les intrants et des remboursements de taxes sur les intrants non réclamés concernant l'aéroport de Natashquan;

ATTENDU qu'il y a lieu d'être accompagné dans la réclamation des remboursements de taxes sur les intrants pour les dépenses et acquisitions du camping municipal « Chemin Faisant »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la signature des lettres d'engagement auprès de la firme MNP et d'accepter l'estimation des travaux prévus au montant de 3 500,00 \$ pour l'aéroport et de 2 750,00 \$ pour le camping municipal.

18. RÉSOLUTION N° 2025-016

COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2024 et en autorise le paiement.

19. RÉSOLUTION N° 2025-017
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2024 et en autorise le paiement.

20. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de décembre 2024, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

21. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

22. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

24. RÉSOLUTION N° 2025-018
CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h55

Henri Wapistan
Maire

Annick Latreille
Directrice générale intérimaire